

Les voitures (personnelles) restent le moyen de transport le plus populaire pour se rendre au travail

Les Belges sont les champions des navetteurs en Europe

- La voiture (personnelle) reste le moyen de transport le plus utilisé par les Belges pour se rendre au travail (72%).
- Les Belges parcourent aujourd'hui plus de kilomètres qu'il y a dix ans pour se rendre au travail et en revenir, avec une moyenne de 43,3 kilomètres par jour. Un tiers des Belges parcourt plus de 40 km par jour. Ce pourcentage se situe plus de 10% au-dessus de la moyenne en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni.
- Près de la moitié des Belges indiquent que la voiture est la seule option pour se rendre au travail. Selon Françoise Boulanger, spécialiste de la mobilité chez SD Worx, les alternatives durables sont à la hausse, mais il reste du pain sur la planche.
- Avec 6%, les E-bikes sont presque aussi populaires qu'aux Pays-Bas, le pays du vélo, pour se rendre au travail.
- De plus, 85% des Belges ne changeraient pas d'emploi afin de réduire le temps et la distance de déplacement.

Bruxelles, le 13 septembre 2019 — La voiture (personnelle) reste la reine des trajets domicile-lieu de travail (72%). Après la voiture viennent les transports publics (21%) et le vélo (21%). Bien que les navetteurs optent de plus en plus pour des alternatives plus durables, près de la moitié des Belges ne voient toujours pas d'autre choix que de se rendre au travail en voiture. Un salarié belge sur trois estime donc que ses déplacements domicile-lieu de travail n'ont pas une bonne empreinte écologique. C'est pourquoi il faut encore améliorer les possibilités de mobilité durable, déclare Françoise Boulanger, spécialiste de la mobilité chez SD Worx. D'autant plus parce que la distance parcourue par les Belges pour se rendre au travail augmente également (jusqu'à 43,3 km en moyenne en 2019). Autre fait frappant : pas moins de 30% des Belges considèrent le temps nécessaire pour se rendre au travail comme une perte de temps, tandis que dans le même temps, 85% de nos compatriotes indiquent que le trajet domicile-travail ne détermine pas où ils vont travailler ou vivre. C'est ce qui ressort d'une enquête internationale menée par le prestataire de services RH [SD Worx](#), dans le cadre de laquelle 2 500 travailleurs ont été interrogés en Belgique.

La voiture reste la reine des trajets domicile-lieu de travail

Quel moyen de transport les travailleurs utilisent-ils pour faire la navette ? Sans surprise, c'est principalement la voiture (personnelle). 72% des Belges viennent au travail en voiture. C'est principalement le cas avec leur voiture personnelle (56%) ou leur voiture de société (14%), mais la voiture partagée et le covoiturage sont aussi des moyens de transport utilisés, dans une mesure limitée. Les travailleurs français sont les plus nombreux à utiliser la voiture pour faire la navette (75 %), tandis que les travailleurs néerlandais et anglais y ont moins recours (respectivement 64 et 65 %). Avec l'Allemagne, la Belgique se situe donc dans la moyenne.

Les autres moyens de transport utilisés par les Belges pour les trajets domicile-lieu de travail sont les transports publics (21 %) et le vélo (21 %). Près d'un sur dix effectue ces trajets à pied (9 %). Les Néerlandais et les Belges sont les plus enclins à prendre le vélo : pas moins de 39 % des Néerlandais pédalent jusqu'à leur lieu de travail et les Belges arrivent en deuxième position, bien qu'avec un certain écart (21 %). Toutefois, les Belges sont

relativement plus enclins à décider de se rendre au travail à vélo électrique : c'est le cas de 6 % d'entre eux (sur le total de 21 %), tandis que du côté des Néerlandais, cette proportion est plus faible, avec 8 % sur un total de 39 % de cyclistes (GRAPHIQUE : annexe 1). **« Les vélos électriques sont presque aussi populaires en Belgique qu'aux Pays-Bas, le pays des vélos par excellence, pour les déplacements domicile-lieu de travail. L'extension de l'indemnité vélo avantageuse sur le plan (para)fiscal aux e-bikes leur donne un coup de pouce supplémentaire »**, explique Françoise Boulanger, Senior Consultant chez SD Worx et experte en mobilité. À titre de comparaison : les transports publics sont le plus utilisés au Royaume-Uni (30 %) et en Allemagne (27 %).

Faire la navette = du temps bien dépensé ?

En moyenne, les Belges parcourent 43,3 km par jour pour se rendre au travail et en revenir. C'est beaucoup plus qu'il y a dix ans, quand en moyenne 'seulement' 34,1 km par jour étaient parcourus.

Le nombre de minutes pour se rendre au travail en Belgique a également fortement augmenté au cours des dix dernières années. Plus de quatre navetteurs belges sur dix (43 %) consacrent au moins une heure par jour aux trajets domicile-lieu de travail. Près d'un quart d'entre eux (23,6 %) y consacre plus d'une heure et demie par jour : cela nous met presque à égalité avec les Néerlandais (24,6 %).

En moyenne, les Belges passent environ 77 minutes en route, soit presque 17 minutes de plus qu'il y a dix ans.

30 % des navetteurs Belges considèrent les déplacements domicile-lieu de travail comme une mauvaise utilisation de leur temps. Les navetteurs en Allemagne sont les plus nombreux à avoir cette impression (à 34 %), suivis par les navetteurs en France (31 %). C'est au Royaume-Uni (19 %) et aux Pays-Bas (20 %) que cette frustration est la moins répandue.

Alternatives durables : il reste du pain sur la planche

Un salarié belge sur trois indique que ses déplacements domicile-travail n'ont pas une bonne empreinte écologique (GRAPHIQUE : annexe 2). Néanmoins, Françoise Boulanger de SD Worx constate une évolution positive chez les Belges.

« Bien que la voiture reste le moyen de transport le plus important en Belgique pour les trajets domicile-lieu de travail, le constat positif est qu'une partie des navetteurs optent pour des alternatives plus durables comme les transports publics, le vélo, ou se rendre au travail à pied », déclare Françoise Boulanger. **« Grâce à la technologie et à la flexibilisation du travail, de plus en plus de travailleurs travaillent régulièrement à domicile ou dans des agences satellites. Il est cependant frappant de constater que près de la moitié des Belges indiquent que la voiture est la seule option disponible. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche pour mieux développer les alternatives. À Bruxelles, "le métro, le tram et le bus" arrivent en deuxième position, mais c'est la seule région où c'est le cas. De même, la multimodalité ou la combinaison de plusieurs modes de transport reste limitée dans le top 10 des trajets domicile-lieu de travail. »** Françoise Boulanger poursuit : **« Espérons que le budget mobilité lancé en mars apportera un changement à cet égard. Grâce au système de rémunération flexible, il y a déjà une sorte de budget mobilité avant la lettre : les travailleurs reçoivent un budget qui leur permet de répondre autrement à leurs besoins en matière de mobilité. Nous observons une augmentation de la mobilité combinée, ce qui nous laisse penser que le véritable budget mobilité y contribuera certainement aussi. »**

Trajets domicile-lieu de travail

Top 10 des combinaisons de moyens de transport (les plus fréquents)			Flandre			Région de Bruxelles-Capitale			Wallonie		
1	43,0 %	Voiture personnelle	Top 10 des combinaisons de moyens de transport (les plus fréquents)			Top 10 des combinaisons de moyens de transport (les plus fréquents)			Top 10 des combinaisons de moyens de transport (les plus fréquents)		
2	12,0 %	Voiture de société	1	41,8 %	Voiture personnelle	1	15,9 %	Voiture personnelle	1	61,2 %	Voiture personnelle
3	6,9 %	Vélo personnel	2	12,9 %	Voiture de société	2	15,4 %	Métro, tram, bus	2	8,4 %	Voiture de société
4	4,1 %	Métro, tram, bus	3	10,4 %	Vélo personnel	3	14,8 %	Voiture de société	3	3,9 %	À pied
5	3,6 %	Train	4	5,2 %	Voiture personnelle – Vélo personnel	4	11,8 %	Train	4	2,9 %	Métro, tram, bus
6	3,3 %	Voiture personnelle – Vélo personnel	5	4,6 %	Vélo électrique	5	5,6 %	Métro, tram, bus – À pied	5	2,8 %	Train
7	3,1 %	À pied	6	3,0 %	Voiture personnelle – Vélo électrique	6	3,5 %	Train – Métro, bus, tram	6	1,8 %	Voiture personnelle – Covoiturage
8	2,7 %	Vélo électrique	7	2,9 %	À pied	7	3,1 %	Vélo personnel	7	1,6 %	Vélo personnel
9	1,9 %	Voiture personnelle – Vélo électrique	8	1,8 %	Moto	8	2,7 %	Voiture personnelle – Train	8	1,5 %	Voiture personnelle – À pied
10	1,6 %	Métro, tram, bus – À pied	9	1,7 %	Train	9	2,7 %	Train – Métro, bus, tram – À pied	9	1,4 %	Voiture personnelle – Train
			10	1,6 %	Métro, tram, bus	10	2,1 %	À pied	10	1,2 %	Métro, tram, bus – À pied

Les déplacements domicile-lieu de travail ne déterminent pas le lieu de travail ou de résidence

Bien que les navetteurs belges consacrent beaucoup de temps aux trajets domicile-lieu de travail, le temps et la distance ont peu d'influence sur le lieu de travail ou le domicile. Alors que 56 % des navetteurs belges parcourent plus de 20 km, 85 % d'entre eux ne changeraient probablement pas de travail en raison de leurs déplacements domicile-lieu de travail. Ils ne sont pas non plus tentés de déménager en fonction de leurs trajets : seuls 6 % d'entre eux l'envisageraient. Avec un total de 11 %, les travailleurs aux Pays-Bas sont encore les plus enclins à déménager à cause de leurs déplacements domicile-lieu de travail (GRAPHIQUES : Annexes 3 et 4).

** FIN**

Plus d'informations ?

Siu Wan Yung

Siuwan.yung@grayling.com

0476/86 42 67

À propos de l'enquête

L'enquête Europe LTD est un sondage consacré à cent aspects liés au travail et pertinents en matière de satisfaction, de motivation, d'implication et d'engagement des collaborateurs. L'enquête est menée chaque année en Belgique depuis 2009 sous le nom de SA Belgique, auprès de 2 500 travailleurs belges. En raison de sa croissance internationale, SD Worx a, depuis 2017, étendu cette étude à l'Allemagne, à la France, aux Pays-Bas, à l'Autriche et au Royaume-Uni. Le nombre de travailleurs s'élève à 500 dans chaque pays. L'échantillon est représentatif des marchés de l'emploi spécifiques locaux et présente la même composition selon le statut (ouvriers, employés et fonctionnaires), le sexe, la région, le régime de travail, la langue, le diplôme et la taille de l'organisation par rapport à la population active au sein des pays concernés.

À propos de SD Worx

En tant que fournisseur européen de premier plan de solutions payroll et RH, SD Worx aide les organisations à gérer leur effectif du personnel – nouveau comme existant – avec un package de services intégral en matière de Staffing, Payroll et Time & Talent. SD Worx propose l'approche la plus adaptée à chaque situation, avec les perspectives, l'expertise, les services d'externalisation et la technologie dont les décideurs des RH ont besoin afin de garantir le succès de leur organisation et l'épanouissement de leurs collaborateurs. Aujourd'hui, plus de 68 000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance aux presque 75 années d'expertise accumulées par SD Worx. En 2018, SD Worx a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 594,4 millions d'euros avec ses deux entités.

SD Worx Group propose ses services de payroll et d'externalisation des RH, ses logiciels et ses services de consultance dans 92 pays, calcule les salaires d'environ 4,6 millions de travailleurs et fait ainsi partie du top cinq mondial. Les plus de 4 150 collaborateurs de SD Worx sont actifs dans dix pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (siège), la France, l'Irlande, le Luxembourg, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. SD Worx est co-fondateur de Payroll Services Alliance, un réseau stratégique mondial de sociétés de payroll de premier ordre qui traitent ensemble 32 millions de calculs salariaux.

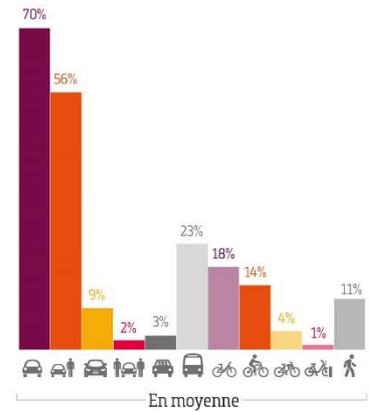
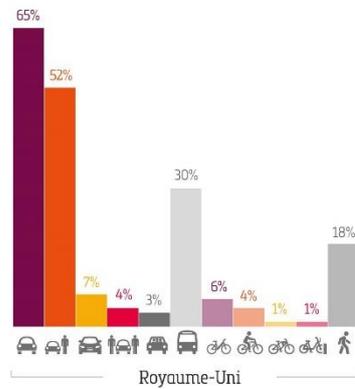
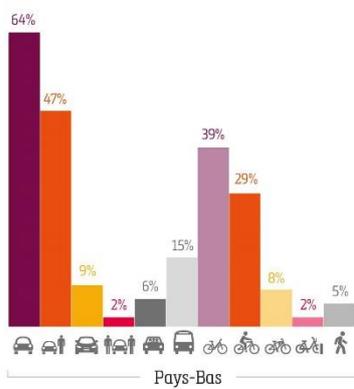
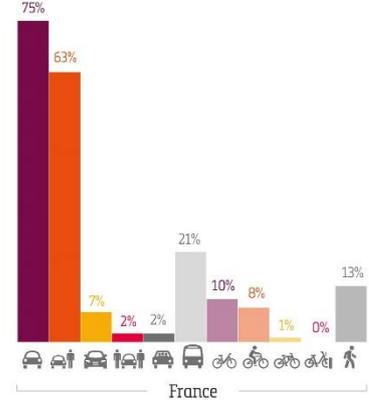
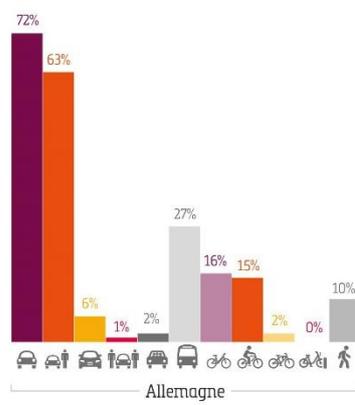
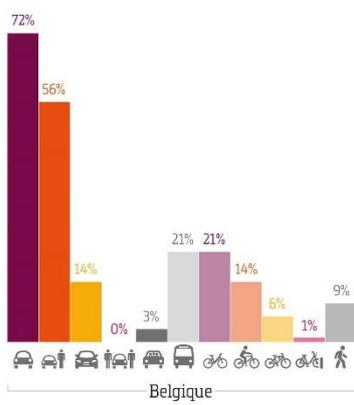
SD Worx Staffing Solutions offre depuis 2018 des services dans le domaine de l'emploi flexible et temporaire, du détachement, du recrutement et de la sélection, du reclassement professionnel et de l'accompagnement de carrière en Belgique et aux Pays-Bas. SD Worx Staffing Solutions compte plus de 450 travailleurs et offre par le biais de ses plus de 3 000 clients du travail à 5 500 intérimaires en moyenne par jour.

Plus d'infos sur : www.sdworx.be

Annexes

Annexe 1

Quel moyen de transport utilisez-vous principalement pour vous rendre au travail ?*

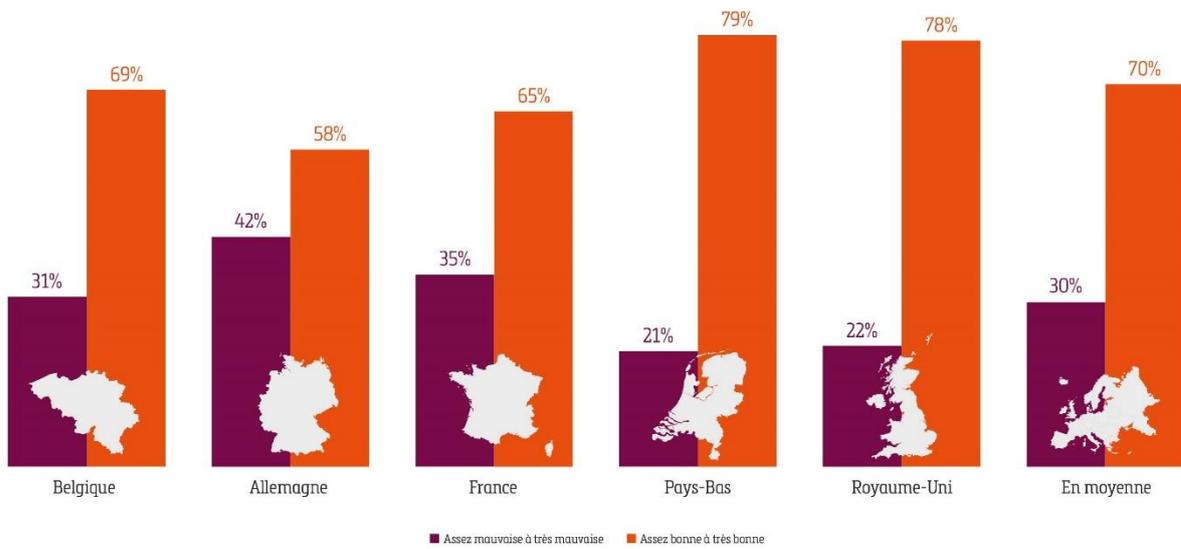


■ Voiture ■ Propre voiture ■ Voitures de société ■ Car sharing ■ Covoiturage ■ Transports publics
■ Vélo ■ Propre vélo ■ Vélo électrique ■ Système de vélos partagés ■ À pied

*Plusieurs réponses étaient possibles

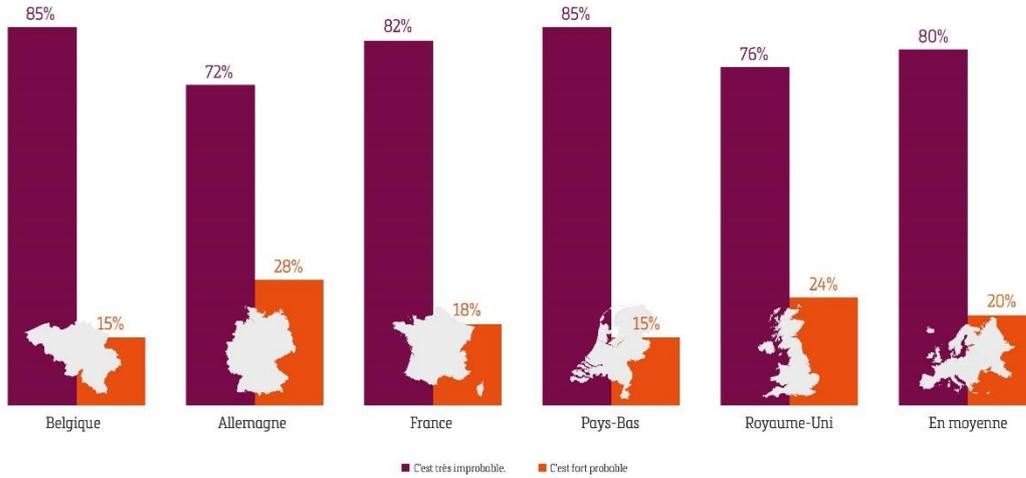
Annexe 2

Comment jugez-vous votre empreinte écologique ?



Annexe 3

Envisageriez-vous de changer de lieu de travail uniquement à cause des trajets ?



Annexe 4

Envisageriez-vous de déménager uniquement à cause de vos déplacements domicile-lieu de travail ?

